|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **F** |
| vip/dc/INF/1 | | |
| ORIGINAL : anglais | | |
| DATE : 7 mai 2013 | | |

**Conférence diplomatique pour la conclusion d’un traité visant à faciliter l’accès des** **déficients visuels et des** **personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées**

**Marrakech, 17 – 28 juin 2013**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

*Document établi par le Bureau international*

DATES DE LA CONFÉRENCE

La Conférence diplomatique pour la conclusion d’un traité visant à faciliter l’accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées se tiendra du lundi 17 au vendredi 28 juin 2013.

Cette conférence est convoquée par l'OMPI et sera accueillie par le Royaume du Maroc.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence diplomatique se tiendra à Marrakech (Maroc), au Palais des Congrès Mansour Eddahbi, boulevard Mohamed VI – 40000 Marrakech, tél. : +212 5 24 33 91 00. Des renseignements complémentaires sur le lieu de la conférence sont disponibles sur le site Web suivant : http://www.mansoureddahbi.com/palaisdescongres/.

Il est interdit de fumer sur le lieu de la conférence.



ENREGISTREMENT

Les badges officiels avec photo seront délivrés aux participants accrédités au comptoir d’enregistrement (niveau 0, hall de réception et d'enregistrement, Palais des Congrès) sur présentation du message électronique d’inscription en ligne du participant (ou du numéro de confirmation), d’une copie des lettres de créance ou de désignation et d’une photo d’identité. S’il vous a été impossible de transmettre votre lettre de créance par avance à l’OMPI (lettre de désignation pour les représentants des organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales), veuillez présenter l’original du document/de la lettre au Secrétariat de l’OMPI sur le lieu de la conférence diplomatique le premier jour de la conférence.

Le comptoir d’enregistrement sera ouvert de 8 h 30 à 19 h 30 le lundi 17 juin pour les préinscriptions et le retrait des badges. Afin d'éviter tout retard le matin même de l'ouverture officielle de la conférence, les délégués sont encouragés à accomplir les formalités d'enregistrement le lundi 17 juin 2013.

Un comptoir spécial sera aménagé pour l'enregistrement des hauts dignitaires. Pour tout complément d’information, veuillez vous adresser au comptoir d’enregistrement.

ACCÈS AU CENTRE DE CONFÉRENCES

À leur arrivée au centre de conférences, les participants seront soumis à un contrôle de sécurité semblable à celui effectué dans les aéroports (à savoir scanners à rayons X et portiques de détection de métaux). Veuillez prévoir suffisamment de temps aux fins de l’application de ces procédures.

CALENDRIER ET HORAIRE DES RÉUNIONS

Sauf indication contraire, les réunions se tiendront chaque jour de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures. Les travaux de fond de la conférence diplomatique commenceront le mardi 18 juin 2013 et dureront jusqu'au 28 juin 2013 (week-end compris). À noter que la journée du lundi 17 juin sera consacrée au préenregistrement des participants.

INTERPRÉTATION

L’interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol et en russe, et à partir du portugais dans les six autres langues, pour les sessions officielles de la conférence diplomatique.

INTERVENTIONS DES DÉLÉGUÉS DURANT LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE

La tâche du Secrétariat, et celle des interprètes en particulier, serait considérablement facilitée si les orateurs pouvaient envoyer une copie de leur déclaration au Secrétariat avant la conférence, par courrier électronique, à l’adresse suivante : [copyright.mail@wipo.int](mailto:copyright.mail@wipo.int). Dans le cas contraire, des copies des déclarations (même manuscrites) devraient être remises au fonctionnaire des conférences le plus tôt possible pendant la conférence.

DIFFUSION SUR LE WEB ET SOUS-TITRAGE

Les sessions qui se tiendront dans la salle de réunion n° 1 seront diffusée en direct sur le site Web de l'OMPI. Un service de sous-titrage sera également assuré.

COMPTOIR DES DOCUMENTS

Le comptoir des documents sera situé au niveau 0 du Palais des Congrès Mansour Eddahbi, à l'extérieur de la salle plénière (Salle des Ministres).

BUREAU D’INFORMATION

Le bureau d'information sera situé au niveau 0, dans le hall de réception et d'enregistrement du Palais des Congrès Mansour Eddahbi, à côté de la salle plénière. Il sera ouvert à partir du lundi 17 juin à 8 heures.

CYBER-CAFÉ

Les délégués et participants pourront se rendre au cyber-café situé au niveau -1 (Espace Ouzoud) du Palais des Congrès Mansour Eddahbi pendant les heures de réunion. Un accès Wi-Fi gratuit sera également disponible au Palais des Congrès.

COMPTOIR D'INFORMATION POUR LES VOYAGES

Un comptoir d'information pour les voyages sera mis en place au Palais des Congrès.

RÉCEPTION

Une réception de bienvenue sera offerte par le Royaume du Maroc le mardi 18 juin 2013 à la Palmeraie. L'heure et le lieu exacts de la réception seront confirmés avant la date d'ouverture de la conférence.

D'autres événements sociaux seront confirmés dans les semaines à venir.

RESTAURATION

Un service de restauration payant proposant en-cas et boissons non alcoolisées sera accessible aux délégués de 9 heures à 17 heures durant la conférence. On trouve également des restaurants et cafés à proximité du centre de conférences. De l'eau sera également disponible pour les participants dans le centre de conférences.

TRANSPORTS

Un service de navettes sera assuré entre les aéroports de Rabat, Casablanca et Marrakech et les hôtels pour les participants de la conférence diplomatique. Ces navettes circuleront les 15 et 16 juin pour les arrivées, et les 29 et 30 juin pour les départs. Le principal lieu d'arrivée et de départ est l'aéroport Mènera (+212 24 447865) situé à 6 km au Sud-Ouest de la vieille ville et du quartier de Gueliz de Marrakech.

Les horaires exacts seront communiqués avant l'ouverture de la conférence diplomatique.

Les délégués qui atterrissent à ces aéroports les 15 et 16 juin devront s’adresser aux comptoirs d'accueil situés à la sortie du terminal des arrivées internationales de leur aéroport pour obtenir de l'aide. Dans les aéroports, les déficients visuels bénéficieront également d'une assistance particulière fournie par une équipe multilingue.

Un service de navettes sera mis en place entre les hôtels inscrits sur la liste qui figure sur le site Web de la conférence diplomatique <http://www.wipo.int/dc2013/fr/> et le Palais des Congrès. Ce service sera disponible pendant les horaires de travail officiels de la conférence diplomatique. Aucun service de navette ne sera assuré avec d'autres hôtels.

FORMALITÉS D'ENTRÉE AU MAROC

Les délégués, représentants des organisations observatrices et autres participants doivent se charger eux-mêmes des démarches nécessaires pour obtenir leur visa d’entrée. En règle générale, les délégués, représentants des organisations observatrices et autres participants sont tenus de déposer leur demande de visa d’entrée au Maroc auprès des ambassades ou des consulats du Maroc dans leurs pays respectifs. Ils doivent être en possession d’un visa d’entrée valide avant d’entreprendre leur voyage. Veuillez contacter l’Ambassade ou le Consulat du Maroc dans votre pays de résidence pour prendre connaissance des prescriptions en matière de visas vous concernant. À toutes fins utiles, une liste des accords prévoyant des exemptions mutuelles de visas entre le Royaume du Maroc et certains pays étrangers figure à l’adresse suivante : <http://www.wipo.int/dc2013/fr/visa.html>.

LOGEMENT

Des tarifs préférentiels ont pu être obtenus auprès de plusieurs hôtels situés à proximité du Palais des Congrès pour les délégués participant à la conférence diplomatique. Pour de plus amples informations sur les tarifs et les modalités de réservation, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.wipo.int/dc2013/fr/accommodation.html>.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES POUR LES DÉLÉGUÉS QUI SONT DÉFICIENTS VISUELS ET LES DÉLÉGUÉS VOYAGEANT AVEC DES CHIENS-GUIDES

Des informations détaillées sur les dispositions réglementaires du Royaume du Maroc à cet égard sont disponibles à l'adresse <http://www.wipo.int/dc2013/fr/guidedogs/>.

Une assistance et une infrastructure spéciales seront mises en place dans les aéroports et au Palais des Congrès pour les délégués qui sont déficients visuels.

En ce qui concerne le logement, veuillez noter que les hôtels NOVOTEL SUITE et LE MERIDIEN accueillent les délégués voyageant avec des chiens-guides. On trouvera de plus amples informations à l’adresse <http://www.wipo.int/dc2013/fr/accommodation.html>.

Le Palais des Congrès répond aux normes en matière d'accessibilité.

MÉDIAS

La conférence est ouverte aux médias. Les journalistes souhaitant couvrir la Conférence diplomatique pour la conclusion d’un traité visant à faciliter l’accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées sont invités à faire acte de candidature pour l'accréditation des médias.

<http://www.wipo.int/pressroom/fr/articles/2013/article_0003.html>

Un espace médias sera aménagé au niveau 0 du Palais des Congrès.

TAXIS

Des taxis sont stationnés à proximité des hôtels, et le personnel de l’hôtel peut vous aider à commander un véhicule. Vous pouvez également arrêter un taxi dans la rue pour vous rendre à la conférence ou à toute autre destination de votre choix. Des taxis sont aussi disponibles aux abords du centre de conférences.

Veuillez noter que les courses en taxis sont à la charge des participants. Veuillez noter également que les "petits taxis" coûtent moins cher que les "grands taxis". Une course depuis l'aéroport coûte 70 dirhams avec un petit taxi et 100 dirhams avec un grand taxi. Une course depuis le Palais des Congrès jusqu’au centre-ville coûte 20 à 25 dirhams environ.

TÉLÉPHONE ET COMMUNICATIONS

Pendant les heures de réunion, les appels locaux peuvent être passés au comptoir d’information de la conférence. En dehors des heures de réunion, il est possible de téléphoner et d’envoyer des télécopies depuis le hall de réception et d'enregistrement du Palais des Congrès Mansour Eddahbi (ou depuis d’autres hôtels) contre paiement. Pour les participants qui utilisent des téléphones portables, il existe trois grands opérateurs au Maroc : INWI (HSDPA et 3G), Maroc Telecom (GSM) et Méditel (HSDPA et 3G). Pour l’accès à l’Internet, les délégués et participants pourront utiliser le cyber-café situé au niveau -1 (Salle Fès) du Palais des Congrès Mansour Eddahbi pendant les heures de réunion.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Numéros de téléphone d’urgence au Maroc :

Police : 19 (zone urbaine) / 177 (zone rurale)

Ambulance : 15

Pompiers : 15

CLIMAT ET CODE VESTIMENTAIRE

Le mois de juin est l’un des mois les plus chauds à Marrakech, les températures moyennes étant comprises entre 31°C/88°F et 40°C/97°F la journée et de l'ordre de 16°C/61°F la nuit (selon les données météorologiques). En moyenne, la durée quotidienne d'exposition au soleil peut aller jusqu'à 9 heures. Pour éviter tout risque d'insolation, il est fortement recommandé de s'hydrater régulièrement et d'appliquer une crème solaire à indice de protection solaire élevé. Le Maroc est exempt de paludisme.

Le code vestimentaire pour la Conférence diplomatique est le suivant : tenue formelle le premier et le dernier jour et pour les réceptions officielles; tenue formelle plus décontractée (cravate pas obligatoire) les autres jours.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Des mesures de sûreté et de sécurité seront appliquées à l'intérieur du centre de conférences. Une unité médicale sera présente dans le Palais des Congrès. Une ambulance et un service d'aide médicale urgente (SAMU) seront également présents à proximité du Palais des Congrès. Un hélicoptère sanitaire sera prêt à intervenir en cas d'évacuation sanitaire nécessaire. La ville de Marrakech compte en outre plusieurs établissements médicaux.

Le périmètre sera sécurisé par les forces de sécurité officielles (police – gendarmerie) du Royaume du Maroc. Le système de contrôle d'accès au Palais des Congrès sera semblable à celui utilisé dans les aéroports (détecteurs de métaux et appareils à rayons X), avec vérification des badges pour les participants.

HEURE LOCALE ET TENSION ÉLECTRIQUE

L’heure locale à Marrakech est GMT + 0 heure. La tension du réseau électrique au Maroc est 220V, 50Hz.

MONNAIE

Au Maroc, la monnaie locale est le Dirham marocain (MAD), divisé en 100 centimes. Le taux de change est d'environ 1 dollar É.-U. pour 8,60 MAD et de 1 euro pour 11,12 MAD (selon le cours du jour). Des bureaux de change sont situés dans les zones d’arrivée des aéroports internationaux et dans les hôtels.

PERSONNES À CONTACTER

Questions d'ordre général et de coordination :

* + Mme Carole Croella, conseillère principale, Division du droit d’auteur
  + Mél. : [carole.croella@wipo.int](mailto:carole.croella@wipo.int)
  + M. Carlos Castro, consultant, Division du droit d’auteur
  + Mél. : carlos.[castro@wipo.int](mailto:castro@wipo.int)

Enregistrement :

* + Mme Janice Driscoll, chef, Section des conférences
  + Mél. : [janice.driscoll@wipo.int](mailto:janice.driscoll@wipo.int)

Questions relatives aux lettres de créance et pleins pouvoirs :

* + Mme Castro Hublin, chef, Section des affaires juridiques et statutaires, Bureau du Conseiller juridique
  + Mél. : [christine.hublin@wipo.int](mailto:christine.hublin@wipo.int)